

Présentation de la stratégie RSO de l'Urssaf Rhône-Alpes

Marché de services bancaires



Référentiel RSO des Organismes de Sécurité sociale

Depuis 2020, l'Ucanss (Union des Caisses nationales de Sécurité sociale) a défini le cadre de référence en matière de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) pour l'ensemble des Organismes de Sécurité sociale. Celui-ci est organisé en 5 enjeux détaillés dans notre référentiel RSO :

- la gouvernance responsable : les enjeux environnementaux et sociaux sont intégrés à notre stratégie ;
- la responsabilité sociale interne : notre politique Ressources Humaines intègre les enjeux RSO au travers de la santé & la Qualité de Vie et les Conditions de Travail, la diversité des profils & des parcours, le maintien de l'employabilité tout au long de la vie professionnelle, l'embauche & le maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap, la démarche d'innovation participative afin de promouvoir le potentiel du collectif ;
- la gestion durable des ressources : notre stratégie environnementale se concrétise par la rénovation de notre parc immobilier, la réduction de nos consommations de ressources, le renforcement de notre mobilité durable à la fois pour les trajets professionnels et les trajets domicile-travail, la décarbonation de nos activités ;
- la politique d'achats : nos besoins sont systématiquement analysés en vue de recourir aux entreprises d'insertion sociale et celles sur le champ du handicap, de veiller à la qualité environnementale et sociale de nos achats après une étude détaillée de chaque besoin ;
- notre implication dans notre territoire : nos services se doivent d'être accessibles à tous partout sur le territoire, l'offre de services est coordonnée avec les autres services publics dans les territoires isolés/reculés, notre collectif participe à la vie de notre territoire via des actions solidaires.

Il est décliné et complété par la stratégie nationale RSO du réseau du recouvrement.

Stratégie RSO du réseau du recouvrement

Les Urssaf (Unions de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales) sont au service d'une protection sociale durable et solidaire en assurant son financement par la collecte et la redistribution des cotisations et contributions sociales. Par ses valeurs de responsabilité, de proactivité, de proximité et de solidarité envers ses usagers, le réseau des Urssaf est ainsi le garant du modèle de protection sociale français.

Au-delà, les Urssaf accompagnent tous les publics pour faciliter leurs démarches et répondre à leurs éventuelles difficultés. Elles contribuent directement à garantir les droits sociaux individuels et l'équité entre tous les acteurs économiques (au travers notamment de la lutte contre les fraudes).

Par la nature de ses missions, le réseau des Urssaf est depuis l'origine déjà largement investi dans le champ sociétal de la démarche RSO.

Notre Convention nationale d'Objectifs et de Gestion 2023/2027 invite à aller plus loin et à renforcer nos ambitions sur l'ensemble des champs de la RSO, afin d'en faire un levier majeur de performance pour son activité, s'adapter aux évolutions sociales et environnementales et contribuer à l'atténuation des conséquences du changement climatique.

Pour construire sa stratégie RSO, le réseau des Urssaf a travaillé à partir des enjeux de référence, en cohérence avec ceux portés dans les domaines d'action de la norme ISO 26 000 et les 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, réunis dans l'agenda 2030.

La méthodologie mise en place a conduit à retenir les enjeux créateurs de valeur pour les Urssaf et leurs parties prenantes (usagers, partenaires, collaborateurs, citoyens).

Ainsi, 9 enjeux prioritaires ont été identifiés et traduisent les ambitions que le réseau des Urssaf porte de façon durable dans ses activités et ses décisions. Ces enjeux sont rattachés aux 4 axes qui définissent la Stratégie RSO qui accompagne la COG sur la période 2023-2027 :

- s'appuyer sur un modèle éthique, sécurisé et responsable pour accompagner notre missions de recouvrement,
- développer une relation de qualité et durable avec les usagers,
- mobiliser nos collaborateurs, ambassadeurs de notre ambiance sociale,
- réduire notre empreinte environnementale.

La RSO est l'une des grandes ambitions stratégiques 2023-2027 des Urssaf. Certains indicateurs clés sont intégrés dans les objectifs locaux de notre Contrat Pluriannuel de Gestion (CPG) :

Indicateurs annuels	2023	2024	2025	2026	2027
Taux de formation des collaborateurs ⁽¹⁾	75 %	75 %	75 %	75 %	75 %
Taux d'absence maladie de courte durée ⁽²⁾	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Taux de réduction de la consommation d'énergie ⁽³⁾	- 5 % par rapport à 2021	- 10 % par rapport à 2021	- 15 % par rapport à 2021	- 20 % par rapport à 2021	- 25 % par rapport à 2021

⁽¹⁾ Le taux de formation des collaborateurs correspond au nombre de salariés ayant bénéficié d'au moins une action de formation au cours de l'année N par rapport à l'effectif total au 31/12 de la même année (CDI + CDD).

⁽²⁾ Le taux d'absence maladie de courte durée se calcule de la manière suivante : $100 \times \text{nombre d'heures d'absence pour maladie ordinaire} > \text{à 8 jours calendaires} / \text{nombre d'heures de travail contractuel}$.

⁽³⁾ La valeur de référence de calcul de cet indicateur est 5 723 931 kWh, consommés au cours de l'année 2021.

Stratégie et actions RSO de l'Urssaf Rhône-Alpes

Pour porter sa démarche RSO, l'Urssaf Rhône-Alpes dispose d'une comitologie dédiée. Les sujets sont portés par la Direction Ressources (Achats, Marchés publics, Patrimoine et Logistique, Budget, Ressources Humaines, Système d'Information, Transformation et Digital, Appui Projets et Innovation) avec l'appui de la Directrice des Moyens Généraux et du Système d'Information, sponsor de la démarche et d'une responsable régionale RSO, animatrice de la démarche.

Le comité de pilotage RSO est composé d'agents de direction, de responsables de certains secteurs et d'experts qui contribuent à l'élaboration, au suivi et à la mise en œuvre des actions de la feuille de route annuelle.

La coordination avec les secteurs, porteurs ou contributeurs des actions, permet également d'ancrer les actions dans la réalité du terrain en lien avec les collaborateurs.

Fondée sur la stratégie nationale RSO et les résultats de son Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre, la feuille de route annuelle décline les objectifs locaux. L'Urssaf Rhône-Alpes a renforcé son engagement en matière de RSO en intégrant une action et des objectifs supplémentaires à son CPG qui crée des engagements additionnels en matière de transition environnementale.

Cette action, qui complète les objectifs fixés par le CPG, s'articule autour de 2 volets :

- acculturer et accompagner les équipes en matière d'impact environnemental en développant les connaissances & compétences du collectif pour changer nos comportements afin de réduire nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et plus largement nos consommations de ressources ;
- piloter nos émissions de GES en suivant et maîtrisant nos émissions au travers d'une mesure a priori (simulateur) et a posteriori (calculateur). Cette mesure annuelle est intégrée dans nos outils d'aide à la décision dans la conduite de nos actions et projets.

La réussite de ce projet se traduit par les objectifs et indicateurs suivants :

Actions	Indicateur / objectif	Echéance
Nombre et taux de salariés sensibilisés aux enjeux environnementaux	100 %	31/12/2027
Nombre et taux de dirigeants et managers stratégiques sensibilisés aux enjeux environnementaux	100 %	31/12/2027
Nombre et taux de salariés en prise directe avec les enjeux environnementaux formés sur l'intégration de la transition environnementale dans leurs activités	100 %	31/12/2027
Bilan des émissions de gaz à effet de serre	Annuel	31/12/2027
Evolution de nos émissions de GES par rapport à l'année 2022	% global % par salarié	31/12/2027
Nombre de communications internes	Volume annuel	31/12/2027
Nombre de communication externes	Volume annuel	31/12/2027

Le bilan des réalisations fait l'objet d'un rapport RSO annuel. Ce bilan ainsi que les actions mises en œuvre sont présentés régulièrement en Comité de Direction. Des points pluriannuels sont réalisés en CSE.

De nombreuses actions sont réalisées en associant les salariés de l'organisme.

À titre d'exemple :

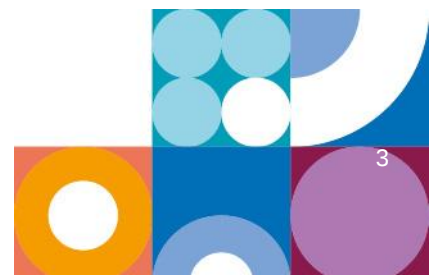
- l'animation d'actions de sensibilisation par des collaborateurs internes (atelier 2 tonnes, serious game « RSO, jouons le jeu », expo RSO de l'Urssaf Caisse Nationale) ;
- l'implication de collaborateurs dans l'organisation des Jeux des Organismes de Sécurité sociale en partenariat avec la Cnam du Rhône, la Caf du Rhône et la Carsat Rhône-Alpes,
- la mobilisation de salariés dans le cadre des journées de la mobilité durable sur nos site grenoblois, vénissiens, lyonnais,
- l'engagement de nos collaborateurs dans le challenge d'innovation participative sur la conception d'un programme de sensibilisation aux enjeux de transition écologique de l'ensemble du collectif de travail à horizon 2027.

Les réalisations et projets RSO de l'organisme font l'objet d'une communication régulière tant en interne que sur nos canaux publics.

A partir de 2025, les feuilles de route RSO s'appuient sur les résultats du Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) réalisé annuellement, ainsi que les feuilles de route Ressources Humaines, Système d'Informations et Travaux.

Elles sont organisées en 5 axes stratégiques :

- décarboner nos activités,
- renforcer nos achats responsables,
- renforcer la gestion durable de notre patrimoine et de nos ressources,
- encourager la mobilité durable,
- renforcer le dialogue social par l'intégration des enjeux RSO,



- développer une culture durable & responsable.

Axe stratégique	Action RSO 2024-2025	Objectif
Décarboner nos activités	Etablir le BEGES sur les données d'activité 2025	⚙️ Calculer notre BEGES 2025
Renforcer nos achats responsables	Rénover notre stratégie d'achats afin de mieux prendre en compte les enjeux de transition écologique via l'économie circulaire, les exigences environnementales et sociales et les déployer de manière opérationnelle	⚙️ Diffuser & déployer la stratégie d'achats 2026
Renforcer nos achats responsables	Renforcer nos exigences en matière environnementale dans nos procédures de marchés publics, notamment par l'insertion de considérations environnementales et de critères ESG.	⚙️ 100 % de nos marchés comportent au – 1 considération environnementale
Renforcer nos achats responsables	Renforcer nos exigences en matière sociale dans nos procédures de marchés publics, notamment par l'insertion de considérations sociales	⚙️ 30 % de nos marchés comportent au – 1 considération sociale
Renforcer la gestion durable de notre patrimoine et de nos ressources	Poursuivre la rénovation de notre parc immobilier par la mise en œuvre du plan de travaux annuels afin d'améliorer ses performances énergétiques et de réduire nos consommations	✅ Plan de travaux 25 ⚙️ Plan de travaux 26
Renforcer la gestion durable de notre patrimoine et de nos ressources	Rationaliser notre parc immobilier en préparant l'intégration de nos salariés caladois dans les locaux de la Cnam du Rhône à Villefranche-sur-Saône	⚙️ Site de Villefranche
Renforcer la gestion durable de notre patrimoine et de nos ressources	Etablir les scénarios de localisation des salariés des sites de Lyon 6 ^e -Foch et Vénissieux en vue de définir le projet immobilier correspondant à horizon 2029	⚙️ Scénario validé par l'Urssaf Caisse Nationale à fin 2026
Encourager la mobilité durable	Mettre en œuvre les accords "mobilité durable" (forfait mobilités durables et participation employeur à l'abonnement transport)	✅ Accords mis en œuvre ✅ Déployer une solution informatique interne pour le Forfait Mobilités Durables ⚙️ Dresser le bilan à 2 ans
Encourager la mobilité durable	Conclure et déployer de nouvelles conventions avec les AOM pour favoriser le recours aux transports en commun	✅ Déployer le plan d'actions des conventions grenobloise et chambérienne ⚙️ Conclure ou renouveler les conventions annecienne, stéphanoise, valentinoise et lyonnaise
Encourager la mobilité durable	Déployer des actions d'information, d'accompagnement et d'incitation à la mobilité durable	⚙️ Organiser une journée de la mobilité à Vénissieux, Lyon 6, Grenoble, St Etienne, Valence et Chambéry

Axe stratégique	Action RSO 2024-2025	Objectif
Encourager la mobilité durable	Diminuer l'empreinte environnementale de notre parc automobile par le remplacement de véhicules thermiques par des véhicules électriques	☒ 50 % des nouveaux véhicules sont électriques en 2025 ☐ 50 % des nouveaux véhicules sont électriques en 2026
Développer une culture durable & responsable	Développer des actions permettant d'intégrer plus fortement les enjeux de transition environnementale dans le dialogue social.	☐ Former 100 % des membres du CSE aux enjeux environnementaux et la transition écologique
Développer une culture durable & responsable	Sensibiliser les managers de l'URA aux enjeux de la transition environnementale & son impact dans la pratique managériale	☒ Conférence le 12/06/2026
Développer une culture durable & responsable	Déployer l'exposition RSO dans l'ensemble des sites de l'URA et atteindre 70 % de taux de participation.	☒ Exposition RSO réalisée dans tous les sites ☐ 70 % de l'effectif participant

 Action en cours

 Action réalisée

Les résultats du BEGES 2025 seront disponibles au cours de l'année 2026. Leur analyse permettra à la fois d'évaluer les effets des actions engagées et d'ajuster, renforcer et compléter nos plans d'actions RSO des années à venir.

